



ASSOCIATION SERVICE JEUNESSE

6, rue du Général de gaulle

59133 Camphin-en-Carembault

Tél. / Fax : 03 20 32 87 57

asj@servicejeunesse.asso.fr / www.servicejeunesse.asso.fr

PROJET EDUCATIF

Association Service Jeunesse

L'association Service Jeunesse a pour mission de développer les activités culturelles et de loisirs éducatifs pour mineurs en partenariat avec la commune de Camphin-en-Carembault sur son territoire.

Afin que chacun puisse avoir un rôle à jouer auprès des enfants, nous avons choisi de développer nos interventions autour des points suivants qui seront à la base de toute action éducative mise en place par l'ASJ :

Une responsabilisation de chaque instant

Les acteurs éducatifs devront responsabiliser les jeunes en développant les capacités et potentialités de chacun. C'est en étant conscient de ce que l'on peut faire et ne peut pas faire que l'on peut amener l'enfant à une plus grande responsabilité.

Un rapport de confiance

Ce n'est que par une relation franche et de confiance entre le jeune et l'adulte que l'enfant pourra bâtir son projet de vie sociale, ou de vie professionnelle. L'enfant, le jeune pourra ainsi trouver des personnes ressources parmi les adultes qui l'entourent et lui permettront d'être acteur de son devenir.

Être à l'écoute

Les adultes devront être capables d'accueillir les demandes des jeunes et des enfants, sans abandonner leurs prérogatives. Ils devront tenter de cerner les difficultés et les potentialités de chacun afin de mieux répondre à leurs besoins et leurs attentes. Ils pourront aussi enrichir les connaissances et les savoir-faire par la formation et le contact avec les autres.

Réduire les inégalités

C'est dans toutes les activités, l'accueil et l'écoute que les adultes devront veiller à réduire les inégalités socioculturelles en favorisant un apprentissage actif de la liberté, de la solidarité et de la citoyenneté.

Valoriser la différence

C'est aussi dans l'acceptation de la différence que l'enfant peut prendre ses sources pour la construction de sa personnalité et du citoyen qu'il souhaite devenir. Les enfants en situation de handicap pourront préparer, vivre et s'approprier les activités culturelles et de loisirs comme tout autre mineur du même âge.

L'enfant sera donc placé au centre du projet. Ce qui signifie que toutes les actions sont fonction de ses besoins et de ses attentes et répondent à une demande effective de la jeune population constatée sur le terrain. L'enfant aura aussi **un rôle de « citoyen acteur »** de son éducation.

L'objectif de nos actions sera avant tout éducatif. L'activité, elle-même s'inscrira dans un projet pédagogique et répondra à un besoin identifié parmi les usagers. L'activité suscitera un intérêt pour le groupe et déclenchera un désir d'autonomie dans la poursuite de l'action ou le lancement de nouvelles activités. Cette action fera appel aux expériences personnelles des uns et des autres, étant entendu que tous les Hommes sont différents et que chacun peut enrichir les autres et s'enrichir des autres. L'activité donnera lieu à une réflexion, une évaluation et un réajustement au regard des objectifs éducatifs développés dans sa réalisation. Pour cela tous les moyens mis à notre disposition par nos partenaires seront exploités.



Ce projet a pour but de valoriser les adultes qu'ils soient parents, tuteurs, bénévoles, salariés ou engagés volontaires ainsi que les enfants, les jeunes. Cette démarche ne fonctionne que si tout le monde reconnaît **l'importance du groupe**. C'est un lieu de vie quasi-permanent pour l'enfant (école, clubs sportifs et culturels, loisirs collectifs...) et le jeune et qui lui permettra de se construire en tant qu'individu. Le fonctionnement du groupe, par sa force et ses contraintes, permettra au jeune de se construire.

LE ROLE DE L'ADULTE DANS LE GROUPE DE MINEURS

Il contribue à la construction de sa personnalité en confrontant les jeunes à des modèles différenciés d'identification potentielle.

Il participe à l'édification de leur équilibre en leur permettant d'intégrer toute une série de vécus et d'expériences.

Il agit sur l'élaboration de leur individualité en reconnaissant en valorisant les qualités attendues et en contrant les défauts rejetés.

Dans toutes ses actions précédemment définies, enfants et adultes, y retrouveront les valeurs de la **laïcité**. Oui mais lesquelles ? Ce terme usité à « toute les sauce » ne nous permet plus de le définir de manière consensuelle (du grec Laïkos = « qui appartient au peuple » - par opposition aux organisations religieuses). C'est pourquoi nous avons choisi d'en extraire les valeurs suivantes :

Respect de la personne dans ses choix

Dans la mesure où les choix (politique, religieux, philosophique...) sont en concordance avec les contraintes sociales, collectives et celles plus précises définies par le groupe auquel on appartient.

Liberté d'expression et de conscience

ou la liberté de penser. Elle prend son origine par l'élaboration du lien que l'on tisse vers l'autre, par l'écoute, la rencontre, l'échange, le partage et la construction de projets individuels et collectifs. Les actions et les temps d'accueil mis en place par l'ASJ seront des moments privilégiés pour l'expression du mieux vivre ensemble, dans l'écoute et le respect des autres, tout en construisant sa propre personnalité.

Solidarité

Mise en œuvre d'une organisation structurellement en faveur des enfants et adolescents défavorisés et/ou exclus.

Citoyenneté

Une valeur qu'il est intéressant de développer dans le groupe, car c'est dans celui-ci que s'exerce à la fois les responsabilités, la délégation, la prise de parole, l'écoute...

Lutte contre toute forme de discrimination et de violences

Le monde médiatique très discriminant dans lequel évoluent les mineurs aujourd'hui (Publicités, marques, Internet, 3G...) crée des automatismes de discrimination chez le jeune qui ne sont pas vécus comme tel.

Notre action devra contribuer à ouvrir plus largement le champ d'analyse des jeunes pour rester vigilant contre toute forme de rejet, de souffrances, de mal être et de frustrations qui sont à l'origine des manifestations primaires de violences.

Sens moral

Se tenir à un équilibre nécessaire entre droits et devoirs avec une nécessité de développer « le sens de l'autre », le « goût de l'effort » et le respect.

Respect des convictions

Par l'apprentissage de la tolérance pour le respect des convictions de chacun qui ne peuvent être partagées par tous. Cet exercice permettra à chacun de douter de ses convictions pour mieux les approfondir et les défendre. Le respect des convictions et des pratiques religieuses en fait naturellement partie, à l'exception de toute forme de prosélytisme.



Afin de mettre en actes les idées précédentes, nous orienteront la pratique des équipes sur les points suivants :

La citoyenneté : Mise en place des quelques éléments constituant la citoyenneté dans les différentes structures d'accueil des enfants et des jeunes : Ecoute des jeunes, forum, facilitation et moyens donnés pour la prise de parole, respect de la parole d'autrui en organisant la distribution de celle-ci et en mettant en avant le respect de la personne, créer des systèmes de délégation, donner la possibilité de faire des débats organiser autour d'un point particulier de vie de groupe qui pourrait poser problème.

Le respect : Vérité des relations. Importance du langage des adultes et des enfants. Lutte contre l'agression verbale et physique par la médiation et la résolution de problèmes. Respect du matériel et des horaires, de l'environnement, évidemment des autres et de soi-même. Les équipes pourront apporter une « aide au respect de soi-même », une notion qui n'est pas toujours bien comprise et intégré par tous.

La civilité : Donner des règles précises de savoir-vivre, de bonne tenue corporelle et vestimentaire. Eviter les cris inutiles, les chahuts, les débordements et les bousculades. Impliquer les jeunes dans les différentes actions pour qu'ils en saisissent le sens et qu'ils mesurent les efforts fournis pour y parvenir.

La responsabilité : Faire prendre conscience à tous de l'importance à réaliser les inévitables tâches de vie collective et quotidienne et les accepter. Assumer équitablement sa part de « travail », de « service pour le groupe », en donnant des responsabilités à chacun au cours des activités proposées.

La solidarité : Refaire découvrir l'importance de l'autre dans ses actions et ses réflexions en développant le sens de l'acte gratuit. Favoriser le travail de groupe, et faire émerger l'importance de l'esprit d'équipe ainsi que le respect de l'adversaire.

C'est en développant ces pistes d'actions et de réflexions auprès des jeunes et des enfants que nous pourrons le mieux répondre aux besoins des populations sur le terrain. C'est en apprenant à vivre ensemble que nous pourrons construire l'avenir et aider le jeune à se construire sa propre personnalité fondée sur les valeurs fondamentales de liberté, d'égalité et de fraternité.